



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **19 septembre 2016**

Délibération n° 2016-1450

commission principale : **éducation, culture, patrimoine et sport**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Attribution d'une subvention à l'École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre (ENSATT) pour l'organisation, à Lyon, d'une journée internationale d'études le 28 octobre 2016**

service : **Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la culture, des sports et de la vie associative**

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Picot

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 30 août 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 21 septembre 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Lung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burrucand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Mmes Corsale, Crespy, Croizier, David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Hémon, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, MM. Piegay, Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), MM. Aggoun, Chabrier (pouvoir à M. Kabalo), Compan (pouvoir à Mme Balas), Coulon (pouvoir à Mme Gailliout), Curtelin (pouvoir à Mme Poulain), Fenech, Mme Geoffroy (pouvoir à M. Gomez), M. Havard (pouvoir à M. Guillard), Mme Pietka (pouvoir à M. Genin).

Absents non excusés : MM. Barge, Moroge.

Conseil du 19 septembre 2016**Délibération n° 2016-1450**

commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

objet : **Attribution d'une subvention à l'École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre (ENSATT) pour l'organisation, à Lyon, d'une journée internationale d'études le 28 octobre 2016**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la culture, des sports et de la vie associative

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 août 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

L'École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre (ENSATT), implantée à Lyon, est un établissement d'enseignement supérieur accueillant chaque année environ 180 étudiants en formation initiale et des stagiaires et professionnels en formation continue.

L'École enseigne en son sein les métiers d'acteur, d'administrateur, de costumier, de directeur technique, d'écrivain dramaturge, de metteur en scène, de concepteur lumière, de concepteur son et de scénographe.

Créée en 1996, l'Union des scénographes (UDS) rassemble les scénographes de spectacle, d'équipement et d'exposition, et est un acteur représentatif de cette profession. La scénographie est l'art de concevoir l'espace propice à la présentation publique d'une œuvre, d'un objet, d'un événement. Le théâtre est l'expérience qui fonde la scénographie. L'UDS a pour objet d'étudier toutes les questions intéressant la profession de scénographe.

L'ENSATT organise, en partenariat avec l'UDS, des journées internationales d'études, avec une première rencontre à Lyon le 28 octobre 2016, intitulée "De la maquette au plateau".

La Métropole de Lyon est sollicitée pour apporter son soutien financier à l'organisation de cette manifestation à Lyon.

II – Objectifs pour la Métropole de Lyon

La Métropole de Lyon est compétente dans le champ des enseignements artistiques. Son objectif est de structurer de façon cohérente l'offre d'enseignements artistiques sur le territoire, tout en améliorant sa qualité et en permettant l'accès du plus grand nombre à l'apprentissage des arts.

Dans le contexte de la définition des orientations métropolitaines dans ce domaine, le soutien à cet événement marque la volonté d'accompagner la réflexion scientifique des acteurs de la formation et la création théâtrale quant aux fortes mutations artistiques, technologiques, sociales et économiques qui traversent ce secteur.

La tenue de ces journées d'études sur le territoire de la Métropole est également l'opportunité de valoriser la vitalité de l'offre d'enseignements artistiques du territoire métropolitain et de mettre l'accent sur le champ de l'enseignement de l'art dramatique.

III - La journée internationale d'étude "De la maquette au plateau"

L'ENSATT et l'UDS sont associés avec d'autres partenaires français tels que le Centre national du costume de scène et de la scénographie, le Laboratoire Passages XX-XXI de l'Université Lumière Lyon 2, l'Association professionnelle des responsables techniques du spectacle vivant, et européens tels que l'Institut européen de scénographie, pour organiser ces journées internationales d'études, qui se dérouleront sur 2016 et 2017.

Celles-ci démarreront avec un temps scientifique et pédagogique le 28 octobre 2016.

Cette première journée sera centrée sur le processus de création et de mise en œuvre, avec des sessions en séance plénière et une master-class, et constituera le premier volet d'une réflexion sur les métiers du théâtre.

Ce "premier acte" aura vocation à se pencher sur l'accomplissement du projet théâtral à travers le processus de création et réalisation, qui va "de la maquette au plateau", de la conception théorique du décor et des costumes à la présentation devant un public, dans lequel prennent part tous les métiers du spectacle vivant (metteurs en scènes, scénographes, techniciens, constructeurs de décors, costumiers, éclairagistes, etc.). Autant de domaines et métiers traversés par des mutations, les nouvelles technologies conduisant à réinventer l'espace scénique.

Lyon a été choisie pour accueillir cette première rencontre, sur le site de l'ENSATT. 200 professionnels sont attendus.

La réflexion entamée à Lyon se poursuivra lors d'une seconde séquence à Paris, au Théâtre national de l'Odéon, théâtre de l'Europe, au printemps 2017.

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention d'un montant de 2 000 € au profit de l'ENSATT dans le cadre de l'organisation d'une journée internationale d'étude "De la maquette au plateau".

La subvention sera versée sur appel de fonds et après transmission du programme détaillé des journées. Un bilan devra être transmis à la Métropole de Lyon au plus tard 6 mois après l'évènement ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission éducation, culture, patrimoine et sport ;

DELIBERE

1° - Approuve l'attribution d'une subvention d'un montant de 2 000 € au profit de l'École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre (ENSATT) pour l'organisation d'une journée internationale d'études le 28 octobre 2016.

2° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2016 - compte 657381 - fonction 311 - opération n° 0P33O3589A.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 21 septembre 2016.